

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2023

### COMMUNE DE SIVRY-LA-PERCHE

La réunion a débuté le 14 décembre 2023 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur HIRAT Mickael.

#### **Membres présents :**

Monsieur CORDIER FRANCIS  
Madame DROCOURT VIRGINIE  
Monsieur DROUET Jean-Marie  
Monsieur HIRAT Mickaël  
Monsieur HIRAT PASCAL  
Madame MILLET LAURENCE  
Madame RICHARD ANNE-MARIE

#### **Membres absents représentés :**

Madame COURTIN-HENRION VANESSA Pouvoir donné à M HIRAT Mickaël  
Madame DOGUET STEPHANIE Pouvoir donné à Mme DROCOURT VIRGINIE  
Monsieur PEYRARD BENJAMIN Pouvoir donné à M HIRAT PASCAL

#### **Membres absents :**

Monsieur GILLE JEROME

Secrétaire de séance : Madame MILLET LAURENCE

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

#### **Ordre du jour :**

37\_2023 - modification du tarif d'électricité lors de la location de la salle communale  
38\_2023 - modification du bail DROUET Adeline  
39\_2023 - vente de l'ancien four de la salle des fêtes et encaissement du chèque  
- Questions diverses

---

#### **37\_2023 - modification du tarif d'électricité lors de la location de la salle communale**

Le Maire rappelle à l'assemblée que le tarif actuel du KWH afférent à la location de la salle communale est à 0.15 €.

Selon l'augmentation du coût actuel de l'électricité, le maire propose de voter l'augmentation du tarif du KWH.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents,

De fixer le prix du KWH à **0.30 €**

**10 voix pour**

#### **38\_2023 - modification du bail à ferme – DROUET Adeline**

Le Maire explique à l'assemblée que suite à un changement de numéro de parcelles dans la section ZA, il convient de modifier le bail à ferme entre la commune de Sivry-la-Perche et DROUET Adeline en date du 31 décembre 2020.

Il convient de lire la parcelle ZA 17 par la parcelle ZA 33 dans l'article « les parcelles ».

Le Maire propose de voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents,

De modifier le bail comme cité ci-dessus,

Et **AUTORISE** le Maire à signer tous documents.

**10 voix pour**

**39\_2023 - vente de l'ancien four de la salle des fêtes et encaissement du chèque**

Le Maire explique à l'assemblée que le four a fait disjoncter les compteurs à plusieurs reprises lors de la location de la salle. Une entreprise d'électricité est donc intervenue et a constaté qu'il était HS.

Un professionnel s'est proposé d'acheter l'ancien four à 100 euros.

Le Maire propose de voter l'encaissement du chèque n° 0001001 de la SCI LES RENAULT de 100 euros pour la vente de l'ancien four et propose l'achat d'un nouveau four.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, la vente de l'ancien four et l'encaissement du chèque n°00010001 de 100 euros de la SCI LES RENAULT à Halles-sous-les-Côtes (55700), et l'achat d'un nouveau four pour remplacer l'ancien à la salle des fêtes.

Et **AUTORISE** le Maire à passer les écritures comptables.

**10 voix pour**

**Questions diverses**

Vœux du Maire : 7 janvier 2024

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h00.

Madame MILLET LAURENCE  
Secrétaire de séance

Monsieur HIRAT Mickael,  
Maire